

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 21 décembre 2020

Date de la

Convocation :

17 décembre 2020

Date d’Affichage :

22 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-149

CCB : désignation d’un délégué à la Commission

Locale d’Evaluation des Charges Transférées.

**L’an deux mille vingt, le vingt-un décembre à dix-huit heures
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas.

Étaient représentées : ROUX Catherine par GRANET Céline, ROMAN Leslie par CORDIER Georges.

Absents excusés : MM. ARNAUD Cyril, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Mme GUIGUES Véronique a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal doit désigner un délégué (et son suppléant) qui représentera la commune au sein de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Briançonnais créée par délibération du 24/07/2020.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L 2121-33,

Sont candidats : M. FINE Sébastien (titulaire) et Mme AUGIER Laetitia (suppléante)

Considérant que le nombre de candidats correspond au nombre de poste à pourvoir, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l’article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, décide à l’unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, :

En conséquence et à l’unanimité, le conseil municipal dit que :

M. FINE Sébastien (titulaire) et Mme AUGIER Laetitia (suppléante) sont élus pour représenter la commune à la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE